



add'if 11 bis rue Volney 75002 PARIS FRANCE

> The Global Compact Office United Nations Room S-1881 New York, N.Y. 10017 USA

Paris, le 13 juin 2012

Objet : Communication sur le progrès 2012

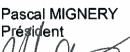
Madame, Monsieur.

Depuis maintenant 2 ans, la société add'if est adhérente au Global Compact des Nations Unies et s'efforce de mettre en application quotidiennement les 10 principes directeurs qui gouvernent le pacte.

Les dirigeants, comme l'ensemble des collaborateurs d'add'if, sont fiers de pouvoir promouvoir cette adhésion, de communiquer sur son contenu et d'échanger tant avec ses fournisseurs qu'avec ses clients.

Ainsi, nous avons le plaisir de vous adresser notre seconde "Communication sur le Progrès" 2012, visant à mettre en exergue les actions mises en place cette année où poursuivies depuis ces deux dernières années.

Vous renouvelant l'assurance de notre engagement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses et dévouées.







GLOBAL COMPACT - COMMUNICATION ON PROGRESS



INTRODUCTION

add'if, société membre d'Adding Group, est dédiée à la Communication Sociale et plus généralement au Management de la Relation.

Au cours de l'année écoulée, nous avons mis en place un certain nombre d'actions en corrélation avec les 10 principes du Global Compact que nous vous détaillons ci-après :

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

ACTIONS

add'if a mis en place un certain nombre d'actions en faveur du respect des droits de l'homme, tant en interne (vis-à-vis de ses salariés), qu'en externe (vis-à-vis de ses fournisseurs) :

- Dans son organisation interne, add'if a mis en place un système consultatif et participatif vis-à-vis de ses salariés visant à :
 - Assurer le droit à l'information : chaque salarié est informé des grands projets de développement de la société, des actions majeures et de la stratégie de développement
 - Transparence : chaque salarié est informé des résultats de la société et de ses objectifs
 - Participation : chaque salarié participe activement au développement de la société par le biais de projets qui lui sont propres

Les réunions d'équipes mensuelles initiées depuis l'origine sont l'occasion pour chaque salarié de prendre connaissance de ces différents sujets et, en retour, de s'exprimer.

- Dans son organisation externe, add'if s'astreint à choisir scrupuleusement ses fournisseurs en fonction de plusieurs critères :
 - Non discrimination: toute constatation chez un fournisseur d'une discrimination dans les recrutements, les évolutions, les salaires, sur la base de la race, la couleur, le sexe, la religion ou l'existence d'un handicap a pour conséquence sont exclusion de la liste des fournisseurs d'add'if
 - Travail forcé : tout fournisseur qui engagerait du personnel de force ou asservi sera immédiatement exclut de même que celui qui aurait recours à des salariés n'ayant pas atteint l'âge légal pour travailler
 - Sécurité et santé au travail : les normes régissant la santé et la sécurité doivent être conformes à la législation française.

A cet effet, les fournisseurs sont régulièrement visités par les membres de Direction d'add'if qui s'assurent ainsi du bon respect de ces règles.

RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ; l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ; l'abolition effective du travail des enfants ; et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

ACTIONS

En 2011 et 2012, add'if a focalisé son action relative au respect du droit du travail en mettant en place 2 partenariats avec un établissement et service d'aide par le travail et une entreprise d'insertion par l'activité économique :

- L'AP'AIPS (Action pour l'Insertion Professionnelle et Sociale), située en Région Parisienne certifiée iso 9001, l'AP 'AIPS est une entreprise adaptée spécialisée dans les prestations de services aux entreprises et la vente de produits (papeterie et hygiène), employant environ 85 salariés handicapés.
 - Créée en 1997 AP'AIPS est une entreprise adaptée qui favorise l'insertion professionnelle et sociale des travailleurs handicapés, qui ne peuvent trouver leur place dans le circuit économique ordinaire. Pour cela, l'AP'AIPS créée des emplois adaptés et réinsère les personnes handicapées dans le monde du travail, à travers son offre de services aux entreprises.
- H2C est une entreprise d'insertion par l'activité économique conventionnée par l'Etat, DDTEFP 91, agréée entreprise solidaire par le Préfet de l'Essonne, partenaire de la Région Ile de France, du Conseil Général de l'Essonne et du Pôle Emploi.

Atelier de façonnage manuel de précision et plateforme logistique, le savoir faire d'H2C est basé sur plus de 20 ans d'expérience dans la chaine graphique.

Par ailleurs, add'if poursuit bien entendu son effort en interne :

- Respect de l'équilibre vie privée / vie professionnelle : prise en compte des organisations familiales de chacun, du temps de trajet :
 - o Mise en place d'un système de télétravail pour certains collaborateurs organisé de la manière suivante :
 - Télétravail à domicile 2 jours par semaine
 - Travail dans les locaux de la société 3 jours par semaine
- Formation : mise en place d'une formation continue sur des domaines techniques et parcours de formation interne détaillé pour chaque nouvel entrant, accompagné d'un livret d'accueil.
- Abolition du travail des enfants : l'ensemble des collaborateurs salariés d'add'if ont plus de 23 ans
- Promotion des femmes à des postes de responsabilité: le comité de direction est composé à 50 % de femmes.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ; à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

ACTIONS

L'une des quatre valeurs d'add'if est l'éco-responsabilité. Depuis de nombreuses années, nous adoptons différentes mesures en faveur de la protection de l'environnement :

Notre site de production est labellisé Imprim'Vert et s'astreint donc à respecter les principes suivants :

- Une bonne gestion des déchets dangereux
- Sécurisation de stockage des liquides dangereux
- Non utilisation des produits toxiques
- Recyclage et revalorisation de nos déchets
- Utilisation d'un système de filtration pour toutes les vapeurs (solvants, produits d'entretien)
- Refroidissement de l'eau des compresseurs avant rejet
- Eclairage basse consommation
- Pompe à chaleur réversible

Par ailleurs, le site de production comme les autres sites s'astreignent à :

- Promouvoir l'utilisation de papiers recyclés ou issus de forets éco-gérées par ses clients
- Promouvoir des offres dématérialisées plutôt qu'imprimées dans un but de respect de l'environnement
- N'utiliser pour son usage interne que des papiers recyclés ou issus de forets éco-gérées
- Veiller à couper systématiquement tous les ordinateurs et éclairages le soir et le weekend
- Ne pas imprimer inutilement, et si cela est nécessaire, imprimer prioritairement en recto/verso et en noir et blanc plutôt qu'en couleur.

Par ailleurs, une démarche constante de sensibilisation environnementale est réalisée auprès de la clientèle et en interne, auprès des collaborateurs (via la formation au comportement éco-responsable et à la gestion des matières certifiées).

add'if initie également cette année, par le biais de son site de production, une démarche citoyenne et éco-responsable visant à participer au reboisement de forêts.

Cette nouvelle initiative verra le jour à l'horizon 2013.

Challenge régional « Au travail j'y vais autrement »



En 2011 et 2012, add'if a participé au challenge régional « Au travail j'y vais autrement » organisé par la Région Rhône-Alpes.

L'objectif : promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

Le principe : favoriser les déplacements domicile-travail par d'autres moyens que la

voiture individuelle : vélo, marche à pied, transports en commun, covoiturage, lors d'une manifestation à l'échelle régionale

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

ACTIONS

En matière de lutte contre la corruption, add'if poursuit ses actions concrètes dans ce domaines, en particulier en ce qui concerne le choix de ses fournisseurs :

Sélection des fournisseurs :

- Respect des droits de l'homme, respect du droit du travail
- Mise en place d'une politique de développement durable et d'actions d'éco-responsables
- Mise en place de processus garantissant la sécurité et de confidentialité des données traitées
- Mise en œuvre de mesures de sécurité dans l'exercice des prestations

Choix des fournisseurs selon des critères objectifs :

- Chaque proposition de prestation est examinée selon des critères objectifs de qualité et de prix
- Si plusieurs fournisseurs sont interrogés, le cahier des charges transmis à chacun d'eux est strictement identique
- Aucun fournisseur n'est sélectionné sur la base de critères subjectifs : le choix est réalisé de manière impartiale.

PAYS: FRANCE

CONTACT: Clémence PERRIN - + 33 (0)1 42 86 63 52

SITE WEB: www.addif.com